



DNCG - Commission de Contrôle des Clubs Professionnels

Auteur Jacques LAGNIER

Date 17/10/2006

Réunion du Jeudi 6 juillet 2006

Présents Alain BELSOEUR, Jean-Claude GRAND, Jacques LAGNIER, Gilbert PITHILOUD, François PONTHEU, Christian POUVIOT, Denis PROVOST

Assistent Corinne BEILLON, Fabien PUAUX

Sommaire

Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2006-2007	1
1. CLERMONT FOOT AUVERGNE	1
2. SC BASTIA	1
3. GRENOBLE FOOT 38	1
4. SASP STADE LAVALLOIS M.F.C.	2
5. F.C. SETE 34	2
6. TOURS F.C.	2
7. VALENCIENNES F.C.	2

Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2006-2007

1. CLERMONT FOOT AUVERGNE

BOCKHORN Cédric (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable

QUIEVREUX Laurent (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable

2. SC BASTIA

DOLCI Pablo Franco (Mutation temporaire) : avis favorable

3. GRENOBLE FOOT 38

ALPHANT Michel (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable

CAILLAS Olivier (Avenant n° 2) : avis favorable

GIROUD Olivier (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable

PELE Steven Robert (Avenant n° 2) : avis favorable

4. SASP STADE LAVALLOIS M.F.C.

ARBAUD Cyril (contrat professionnel + Avenant n° 1) : avis favorable
BALIJON Arnaud (contrat professionnel + Avenant n° 1) : avis favorable
BUZARE Mickael (contrat professionnel + Avenant n° 1) : avis favorable
COQUELIN François (contrat aspirant + Avenant n° 1) : avis favorable
LAMY Pierre Henri (Avenant n° 2) : avis favorable

5. F.C. SETE 34

CAMI Nicolas (Contrat professionnel) : avis favorable
CONGIO Yohan (Contrat professionnel) : avis favorable
ECH CHERGUI Idriss (Contrat professionnel) : avis favorable
GARNY Frédéric (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable
GERVAIS Sébastien (Contrat professionnel) : avis favorable
LABRUNA Olivier (Contrat professionnel) : avis favorable
MOSTEFA Mehdi (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable

6. TOURS F.C.

BERTRAND Nicolas (Contrat professionnel) : avis favorable
LERAY David (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable

7. VALENCIENNES F.C.

RIPPERT Guillaume (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable
ROUDET Sébastien (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable